

## 1<sup>ère</sup> Partie - Recommandations pour l'épreuve

### **Lire les textes officiels .....**

#### **Ce que disent les textes ministériels (Journal Officiel n°0099 du 27 avril 2013)**

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

La première épreuve orale d'admission, c'est-à-dire la mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat, concerne les concours externes, les seconds concours internes et le troisième concours.

Il est précisé, en préambule de la présentation des épreuves d'admission : « *Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours, et des rapports qu'ils entretiennent entre eux.* »

Les caractéristiques de cette épreuve orale portent sur :

- les attentes et les modalités d'évaluation : « *Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique.* »

« *L'épreuve est notée sur 60 points : 20 points pour la présentation du dossier par le candidat, 40 points pour l'entretien avec le jury.* »

- le support de l'épreuve : « *Le candidat remet préalablement au jury un dossier de dix pages au plus, portant sur le sujet qu'il a choisi. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles (format*

## PARTIE 1 **Recommandations pour l'épreuve**

*Compact Disc). Il est adressé au président du jury sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique Compact Disc, dans un délai et selon des modalités fixées par le jury.*

*Ce dossier se compose de deux ensembles : une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ; la description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière. »*

La séquence pédagogique s'appuie sur les programmes de l'école primaire, et le socle commun de connaissance.

- la description de l'épreuve :

« Durée de l'épreuve : *« une heure (présentation : 20 minutes ; entretien : 40 minutes) »*

« - *La présentation du dossier par le candidat (vingt minutes) ;*

- *un entretien avec le jury portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré (quarante minutes), pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant. »*

« *Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation. La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par le candidat lui incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel. »*

A noter qu'il n'y a pas de temps de préparation pour l'épreuve. Elle débute dès l'entrée du candidat dans la salle par l'exposé.

Un guide du concours de professeur des écoles est consultable sur le site du Ministère de l'Education Nationale : <http://www.education.gouv.fr/>

### **Ce que précisent les documents académiques**

Il importe néanmoins que tout candidat consulte le site web du rectorat de l'académie dans laquelle il passe le concours. Les modalités de passation de l'épreuve peuvent en effet être précisées. Des instructions et une page de garde sont par ailleurs envoyées à chaque candidat.

Par ailleurs chaque rectorat met en ligne les rapports de jury des sessions de concours antérieures. Leur lecture est riche d'enseignements pour bien situer les enjeux des différentes épreuves et percevoir les exigences des jurys du

## Tenir compte des Programmes de l'école primaire

concours : ils relèvent les points forts et les points faibles des candidats, conseillent et guident les futurs candidats sur les attentes du jury.

## Tenir compte des Programmes de l'école primaire .....

### La nouvelle organisation des cycles (B.O.E.N. du 5 septembre 2013)

« La scolarité de l'école maternelle à la fin du collège est organisée en quatre cycles pédagogiques successifs :

1° Le cycle 1, cycle des apprentissages premiers, correspond aux trois niveaux de l'école maternelle appelés respectivement : petite section, moyenne section et grande section ;

2° Le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux, correspond aux trois premières années de l'école élémentaire appelées respectivement ; cours préparatoire, cours élémentaire première année et cours élémentaire deuxième année ;

3° Le cycle 3, cycle de consolidation, correspond aux deux années de l'école élémentaire suivant le cycle des apprentissages fondamentaux et à la première année du collège appelées respectivement : cours moyen première année, cours moyen deuxième année et classe de sixième ;

4° Le cycle 4, cycle des approfondissements, correspond aux trois dernières années du collège appelées respectivement : classes de cinquième, de quatrième et de troisième. »

Le calendrier de la mise en place de cette réforme est la suivante :

- Rentrée 2014 : cycle des apprentissages premiers
- Rentrée 2015 : première année des 3 autres cycles (CP, CM1, 5e)
- Rentrée 2016 : deuxième année des 3 autres cycles (CE1, CM2, 4e)
- Rentrée 2017 : troisième année des 3 autres cycles (CE2, 6e, 3e)

Cela signifie que jusqu'au concours 2017 inclus, si vous construisez un dossier en Cours Élémentaire deuxième année (CE2) il relèvera du Cycle 3, alors que depuis le concours 2015, un dossier en Grande Section (GS) est considéré comme relevant du cycle des apprentissages premiers.

Quel que soit le niveau choisi pour votre dossier, il est impératif de connaître cette refonte des cycles, afin de justifier si besoin est devant le jury, l'affichage du cycle que vous ferez lors de la remise de votre manuscrit.

## **De nouveaux textes de référence**

De même, les programmes de l'école primaire évoluent, tout comme le socle commun de connaissances et de compétences, cadre de référence de la scolarité obligatoire, qui se transforme en « socle commun de connaissances, de compétences et de culture. ». Ainsi, le « programme d'enseignement de l'école maternelle » (Bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015) entre en vigueur à la rentrée de septembre 2015.

## **Arbitrer des choix pour élaborer votre dossier .....**

### **Comment choisir son sujet de dossier ?**

À partir des données statistiques pour la session 2014, fournies par les rapports de jury de différentes académies, qui sont très convergentes, la répartition des choix de dossiers est très inégale :

- la proportion de candidats ayant opté pour l'option sciences représente, selon les académies, environ 30 à 45% des dossiers de cette première épreuve d'admission.
- au sein de l'option sciences, plus de la moitié des dossiers concerne les Sciences de la Vie et de la Terre, alors que moins d'un candidat sur 10 choisit un sujet en Technologie. Cette discrimination se retrouve dans la répartition des domaines disciplinaires : les domaines « *Le fonctionnement du corps humain et la santé* », « *Découvrir la matière et des objets* », « *Le ciel et la Terre* » ou « *Découvrir le vivant* » sont les plus souvent traités par les candidats ; en revanche, les domaines « *Energie* », « *Se repérer dans l'espace et le temps* », ou « *Découvrir les objets* », « *Les objets techniques* » sont les plus délaissés.
- enfin, le choix s'oriente majoritairement vers le cycle 3 (environ 3 séquences pédagogiques sur 4) au détriment du cycle 2 et de la maternelle.

Si certains jurys se contentent de faire remonter ces constats - l'originalité du sujet n'étant pas un critère pris en compte par le jury –, d'autres encouragent la diversité des dossiers sur l'ensemble des domaines de programmes et des cycles. Il est vraisemblable effectivement que se tourner vers un sujet de dossier fréquemment choisi peut entraîner une certaine lassitude du jury alors qu'un sujet peu choisi est de nature à éveiller l'intérêt et met davantage en relief l'investissement du candidat.

### Arbitrer des choix pour élaborer votre dossier

Mais cela ne saurait suffire à arbitrer votre choix. En effet la maîtrise des fondements scientifiques, votre connaissance des élèves dans un cycle donné, et votre investissement pour un sujet dans lequel la dimension « plaisir » restent primordiales, doivent primer. Si vous choisissez une séquence pédagogique en maternelle, cela signifie que vous êtes suffisamment solide sur les connaissances relatives au développement de l'enfant, aux organisations, notamment temporelles et spatiales, spécifiques de la classe de maternelle, aux modalités d'enseignement et d'apprentissage, à l'importance du langage et du vivre ensemble pour une scolarisation réussie en maternelle.

Deux autres dimensions importantes sont à prendre en considération :

- la mise en œuvre d'une démarche par investigation dans votre séquence d'apprentissage (ou des propositions d'activités qui contraignent les élèves en maternelle de « rentrer dans une intention scientifique »).
- la possibilité de pouvoir mener, tout ou partie de votre séquence en classe (ou *a minima* d'avoir pu observer les enfants du cycle et du niveau choisis) ; c'est un souhait récurrent des rapports, car cela apporte en général de bien meilleurs échanges avec le jury, du fait d'une meilleure approche du vécu d'une classe, d'une attitude réflexive souvent plus poussée et de la capacité à argumenter ses choix au regard du sujet traité, d'un contexte donné.

Cela vous demande le plus rapidement possible de pouvoir identifier un terrain d'accueil – choisissez de préférence un professeur expérimenté qui connaît bien son école, et enseigne dans votre cycle depuis plusieurs années – l'idéal étant de pouvoir faire appel à un Professeur des Écoles Maître Formateur (P.E.M.F.). Vous devrez dans tous les cas avoir l'aval de l'inspecteur de la circonscription pour pouvoir être « physiquement dans la classe ». Si votre choix est rapide, et si vous êtes étudiant M1 d'un master MEEF, vous pourrez également demander au responsable pédagogique ESPE dont vous dépendez, à ce que votre stage puisse s'effectuer, dans la mesure du possible, dans le cycle de votre dossier.

### Suivre le cahier des charges rectoral

Il est essentiel de suivre scrupuleusement les instructions fournies préalablement par le service « examens et concours » chargé du CRPE du rectorat de l'académie dans lequel vous passez le concours. Tout manquement à ces consignes peut conduire à votre élimination. Notamment, le dossier devra être envoyé obligatoirement par voie postale en recommandé ; 3 ou 4 exemplaires

## PARTIE 1 **Recommandations pour l'épreuve**

sont exigés. Une date de fin d'envoi (le cachet de la poste faisant foi) est prescrite ; un envoi au-delà de cette date entraîne l'élimination.

Attention ! Les instructions, notamment en termes de présentation, peuvent varier d'une académie à l'autre :

- le dossier est constitué de 10 pages au plus, conformément au texte ministériel, mais dans certaines académies, les 10 pages comprennent sommaire, bibliographie, notes et annexes ; dans d'autres académies, le sommaire est comptabilisé en dehors des 10 pages ; ailleurs, un nombre limité de pages d'annexes non comptabilisées dans les 10 pages du dossier, est autorisé. Parfois, il est explicité que le dossier ne devra pas comporter de bibliographie ou d'éléments relatifs à la formation éventuelle du candidat (ex : logo de l'ESPE,...). La page de garde obligatoire, téléchargeable sur chaque site rectoral, est le plus souvent non comptabilisée dans les 10 pages ; mais dans certaines académies, elle est incluse dans les 10 pages.

- de même, si la présentation du dossier doit permettre une lecture aisée, la police de caractère, l'espacement interligne, les marges, entête, pied de page, et le mode de reliure du dossier peuvent être laissés à la discrétion du candidat dans certaines académies, ou bien imposés dans d'autres académies (la police Arial 11 est souvent préconisée, avec une interligne simple).

- enfin, le candidat peut fournir, en même temps que le dossier papier, un document numérique qui rassemble le dossier numérisé et les ressources (sonore : extrait musical, œuvre audio ; visuelle : productions d'élèves, séquence vidéo, œuvre artistique ; ou informatique : logiciel pédagogique) qui illustreront la séquence pédagogique développée lors de l'exposé. Dans certaines académies, le support numérique est un CD ou DVD non réinscriptible, dans d'autres académies une clé USB est aussi acceptée. Il importe néanmoins que le dossier papier comporte la référence (nom du fichier enregistré sur le CD) et la description des ressources. De même le support numérique ne doit pas contenir d'éléments nouveaux par rapport au dossier papier ; il doit être autonome, c'est-à-dire ne pas comprendre de lien actif, vers un site Internet par exemple.

Si le candidat souhaite présenter un diaporama pour l'exposé, celui-ci doit être présent sur le support numérique, et référencé en annexe dans le dossier papier.

Si le candidat a l'intention de présenter une maquette ou un objet fabriqué lors de la soutenance, il doit s'assurer qu'il est autorisé à le faire, et ce serait nécessairement à la condition que l'objet soit référencé dans le dossier papier.

## Comment organiser son dossier en 10 pages ?

Les rapports de jury soulignent que dans leur grande majorité, les dossiers ont été conçus avec sérieux et répondent aux normes fixées, notamment les dix pages attendues. Cependant, des problèmes de maîtrise de la langue, d'orthographe approximatives, de coquilles, d'oublis de mots sont signalés dans certains dossiers. Les dossiers sont souvent très textuels, alors que l'usage de schémas, illustrations, photos, tableaux, graphiques, modélisations se prêtent bien pour illustrer un propos en sciences ou en technologie. Les références des sources sont parfois peu explicites ; la bibliographie est parfois absente.

La synthèse des fondements scientifiques est parfois lacunaire, toutes les composantes du sujet choisi n'ayant pas été envisagées, voire très insuffisantes. Ailleurs, si certains candidats maîtrisent bien des notions et concepts scientifiques très pointus, leurs écrits ne font pas apparaître d'éléments de culture scientifique (histoire des sciences, enjeux sociétaux, liens entre les disciplines). Un manque d'articulation entre la partie scientifique et la séquence pédagogique caractérise certains dossiers.

### **Quelques conseils sur la forme**

Le dossier ne fait pas l'objet d'une évaluation du jury, mais sa présentation doit être de qualité. Chaque membre du jury est, en premier lieu, un lecteur attentif du dossier qu'il faut accompagner dans la lecture, voire séduire. Un dossier mal présenté conduira à une mauvaise impression.

« *Lisibilité* » est donc le mot d'ordre. Mieux vaut écrire au fur et à mesure le dossier dans ses normes définitives plutôt que de transformer un document ficelé en fin de parcours, car vous auriez alors un travail de remise en page supplémentaire fastidieux à mener.

- Donnez un titre au dossier.
- Produisez un document structuré avec des paragraphes aérés, faisant apparaître le plan du dossier ; une introduction est souhaitable.
- Envisagez d'utiliser des schémas, des tableaux.
- Indiquez clairement le thème abordé et le niveau de classe de votre séquence pédagogique. Précisez si vous avez, ou non, mené la séquence pédagogique ou certaines séances, ou si vous avez assisté à des séances.
- Ayez une attention particulière à la précision lexicale, aux erreurs orthographiques ainsi qu'à la correction syntaxique ; appliquez-vous à respecter les normes typographiques (exemples : unités de mesure, abréviations en sciences...).

## PARTIE 1 **Recommandations pour l'épreuve**

- Présentez votre dossier de manière uniforme (paysage ou portrait) ; toutefois un tableau, un document peut nécessiter d'en changer.
- Précisez les sources de vos documents le cas échéant – mieux vaut parfois « reconstruire » un schéma plutôt que d'en faire une photocopie (cela vous obligera à vous réapproprier votre outil) ; certaines commissions vérifient les sources citées lors de la lecture des dossiers.
- Joignez la bibliographie utilisée, en respectant les normes en vigueur et en privilégiant des auteurs reconnus scientifiquement (éviter les ouvrages et sites de vulgarisation).
- Paginez, notamment pour faciliter les retours sur le dossier lors de l'entretien.
- Relisez et faites relire votre manuscrit par un œil extérieur, afin qu'il soit irréprochable sur les plans syntaxique, lexical, orthographique.

### ***Quelques conseils sur le fond***

#### La synthèse des fondements scientifiques

Par fondements scientifiques, nous entendons l'ensemble des savoirs scientifiques que vous devez maîtriser sur le sujet d'étude retenu, mais aussi, selon la nature du sujet ou du cycle, l'articulation avec des éléments sur le développement de l'enfant qui peuvent éclairer ses savoirs scientifiques. Cette synthèse doit être rédigée sur 3 à 4 pages.

Le niveau de connaissances scientifiques attendu est celui du collège, voire du lycée. Vous devez montrer votre capacité à réaliser une synthèse et des mises en relation cohérentes des notions constitutives des concepts que l'objet d'étude permet d'aborder. Au-delà, vous devez également mettre en avant votre culture scientifique ou technologique qui peut croiser l'histoire des sciences et des techniques, d'autres champs culturels, l'actualité et les questions sociétales, et le développement de l'enfant. Vous pouvez ainsi dégager les enjeux du sujet d'étude ; ils peuvent être de nature cognitive et éducative (éducation à la santé, au développement durable, aux médias, à la citoyenneté...) en lien avec les programmes et les savoirs curriculaires tout au long du parcours scolaire, de nature psychologique et lié au développement de la personnalité. Pour illustrer, nous prendrons un exemple, l'étude de la circulation sanguine : les enjeux d'un tel sujet concernent, outre la compréhension de la physiologie de la circulation du sang (fonctionnement de l'appareil cardio-vasculaire, rôles du sang au regard des autres fonctions de nutrition, de la défense de l'organisme, de l'homéostasie) d'évoquer les expériences scientifiques de Harvey au XVII<sup>e</sup> siècle, des problématiques de santé (premiers secours : point de compression si saignement ; le don du sang).